



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1360^e réunion statutaire du lundi 19 novembre 2018

Toujours pas de fumée blanche ...

Réunis hier soir en « conclave », les membres du club Jean-Bart, presque au grand complet (30 présents sur 35), ont eu la difficile mission de pourvoir les (trois) sièges de vice-présidents, tous vacants, depuis la démission d'Olivier Degauquier, appelé normalement à prendre les rênes l'an prochain...

Benoît, actuellement en exercice, en avait fait sa priorité et, profitant d'une assemblée générale d'automne particulièrement fournie, il a instamment demandé, hier soir, que des volontaires se lèvent pour prendre les postes. Il y en eut deux : Pierre Faille, d'accord pour être président en 2020-2021 et Marc Legros, prêt à refaire un nouveau mandat en 2021-2022.

On aurait pu espérer qu'une main se lève pour la première vice-présidence (2019-2020), de façon à sauvegarder l'avenir du club mais, hélas, tel ne fut pas le cas. Même s'il y a certains frémissements dans l'air, nous n'avons toujours pas de « pape » ! Notre président Benoît Piérens en est réduit à espérer que quelqu'un vienne le contacter...

Cela devient urgentissime. Faut-il rappeler qu'un président de club ne paie pas sa cotisation annuelle ?

La statutaire d'hier, précédée d'un conseil d'administration à 18h30, n'était donc pas dépourvue de suspense. Elle fut aussi pleine d'enseignements car marquée à la fois par la présentation du rapport d'activités 2017-2018 et la présentation des comptes au 30 juin 2018.

Approuvé à l'unanimité des votants (30/30) le rapport d'activité montre notamment que nous avons dans l'année organisé une vingtaine de statutaires et qu'après l'admission en octobre 2017 d'Olivier Degauquier (qui venait du Puy-en-Velay) trois départs ont été actés (Bernard Vandenbroere, Dominique Rouvroy, et Raymond-Guy Mattlinger décédé à l'âge de 80 ans). De 39 membres nous sommes donc passés à 37 à la fin de l'année Lions 2017-2018. Avec la démission de Méhrez El Douaihy cette année et celle plutôt surprenante d'Olivier Degauquier, nous ne sommes plus que 35. Pour sa part, la branche Texel est maintenant forte de 11 membres.

Les comptes au 30 juin 2018

Ces comptes (4 feuillets distincts) ont été remis au cours de l'AG à tous les membres présents. Le compte de résultat « gestion du club » montre un solde de 2 320,20€ alors qu'il y avait un déficit



de 1 760,36€ l'année précédente. Les cotisations sont du même ordre que l'an passé mais des dépenses ont pu être comprimées en termes de restauration notamment.

Le bilan de la gestion du club au 30 juin 2018 se traduit par un excédent de 2 393,20€. « Tout va bien » de l'avis de Jean-Philippe Petit, trésorier, qui était aux manettes l'an passé.

Le compte de résultats des manifestations et actions sociales est positif à hauteur de 3 154,25€ au 30 juin 2018. Il reste donc de l'argent, ce que le bilan confirme. Mais l'évolution des produits nets par manifestation est en recul ces dernières années avec 5 368,96€ en 2017-18 contre 10 476,56€ entre 2013-2014... Au cours du débat, Jacques Minet a proposé de faire passer « le trop plein de gestion dans les actions de façon à pouvoir engager de l'argent dans la préparation de nos manifestations, de disposer d'un fond de roulement grâce aux cotisations... »

Le compte courant à la BNP a repris des couleurs avec plus de 6 000€ sachant que nous disposons toujours à la Fondation d'une enveloppe de 17 000€. Rien ne va mal par conséquent. Il faut toutefois noter qu'un certain nombre d'actions sociales programmées n'ont pas encore été payées par l'actuel trésorier qui estime que les dépenses n'ont pas été actées. Le président a demandé que la commission actions sociales se réunisse à nouveau.

Les Lions ont finalement été appelés à approuver l'affectation de fonds du compte de fonctionnement (18 pour, 8 contre, 4 nuls) et à approuver les comptes de l'exercice écoulé en donnant quitus au président (29 pour, 1 contre), ces votes ayant été réalisés à bulletins secrets.

Les comptes de la branche avaient été envoyés à notre actuel trésorier le soir même. « La situation est saine et il n'y a rien d'alarmant », devait préciser Romain Bédu. Il a toutefois fallu préciser un certain nombre de points qui n'avaient pas été compris au départ (paiement des cotisations à terme échu par exemple) mais la situation est désormais clarifiée.



Prochain challenge, les brioches !

Les discussions sont ensuite allées bon train comme à l'accoutumée mais il fallait surtout peaufiner l'opération brioches des 13,14 et 15 décembre avec un accent particulier mis sur le magasin Cora (9h à 18h) tenu par Franck Sanson avec l'aide de Benoît Pierens et de Patrick Roussel. Pour Auchan, c'est Marc Legros et Bernard Prissette qui gèrent la situation. Les bénéficiaires sont notamment dédiés cette année aux victimes dunkerquoises du cancer.

Pour ce qui est de l'ensachage à Intermarché, rendez-vous le jeudi 13 décembre de 18h à 21h. Il y a déjà pas mal de volontaires.

Après la statutaire d'après brioches du samedi 15 décembre, ce sera la soirée des vœux du 7 janvier en présence des représentants de la Conférence de Saint-Vincent de Paul ; puis la réunion de zone du 28, organisée par le club Jean-Bart à L'Hirondelle.

A noter encore que nous avons trois livres à lire (et à partager) en vue du prix du roman du district 2018-2019 ; se rapprocher de Jacqueline. Elle se charge aussi des inscriptions à la séance de cinéma du 25 novembre à Ociné (16h). Une trentaine de participants pour le moment. On pourrait quand même faire beaucoup mieux. Chaque place, vendue 9 €, rapportera 3€ à Jean-Bart. Allez voir « Rémi sans famille » !

L'interclub de Dunkerque envisage d'organiser le dernier week-end de juin une Fête de la bière à Saint-Pol-sur-Mer (Salle J. Cocteau) Une réunion préparatoire est prévue le 24 novembre où nous serons représentés par Olivier Farthouat.

Il est également prévu qu'une délégation se rende le 12 janvier après-midi à la maison de retraite d'André Catteau pour lui remettre l'insigne de ses 50 ans de lionisme et lui annoncer qu'il est désormais Membre Privilégié.

Notre ami Bernard Prissette devait, bien évidemment, présenter le menu : dariole de foie gras suivie d'un carré de porc (de la ferme Beyaert de Pitgam), avec sa sauce au Maroilles. Forêt-noire revisitée au dessert... Pour les vins : un blanc du Val de Loire 2016 (réserve Chenin) et un Merlot rouge 2015 du Pays d'Oc (Valensac)

Jean-Claude GABANT



